

Permanences en propriété industrielle



Permanences gratuites au cours desquelles des conseils en propriété industrielle sont à la disposition des entreprises pour une première consultation. Ils conseillent en matière de brevets d'invention, de marques et de dessins et modèles, mais aussi sur les documents, les contrats, les litiges ou les contrefaçons ainsi que les droits connexes comme le droit d'auteur.

Permanences organisées par la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher en collaboration avec la Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI).

Planning 2020

chaque 2^{ème} jeudi du mois, sauf en août

sur simple rendez-vous

au 02 54 44 64 85 ou crigaud@loir-et-cher.cci.fr

à la Maison des Entreprises à Blois

Jeudi 16 janvier 2020

Jeudi 13 février 2020

Jeudi 12 mars 2020

Jeudi 9 avril 2020

Jeudi 14 mai 2020

Jeudi 11 juin 2020

Jeudi 09 juillet 2020

/

Jeudi 10 septembre 2020

Jeudi 8 octobre 2020

Jeudi 12 novembre 2020

Jeudi 10 décembre 2020



